



Votre dossier de réservation 2026

ADRESSE DE RETOUR :

Domaine Thermal, 2 Rue des Thermes
09400 ORNOLAC USSAT-LES-BAINS

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

La SARL THERMALE D'USSAT est responsable de vos données personnelles. Conformément à la réglementation en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et d'effacement des informations vous concernant. Pour exercer ce droit, veuillez nous adresser votre demande par courrier postal à notre adresse :

DOMAINE THERMAL, 2 rue des Thermes, 09400 Ornolac Ussat-les-Bains

Nous nous engageons à ne pas vendre ni louer de quelque façon que ce soit vos coordonnées, et nous vous remercions de bien vouloir nous autoriser ci-après à utiliser les informations recueillies sur ce bulletin pour réaliser des statistiques et vous adresser des informations commerciales, pendant une durée de trois années maximum.

J'autorise la SARL THERMALE D'USSAT à utiliser mes coordonnées pour réaliser des statistiques et m'adresser des informations commerciales pendant une durée maximale de trois ans à compter de ce jour.

DATE :

SIGNATURE CURISTE 1 :

SIGNATURE CURISTE 2 :

Les demandes de réservation sont traitées par nos services dans l'ordre chronologique de leur réception. Dans le cas où vous souhaitez suivre la cure en couple, veuillez remplir le formulaire « 2^{ème} curiste ».

Nous vous recommandons de bien prendre connaissance des recommandations utiles et des contre-indications de cure sur notre site thermes-ussat.fr

Si vous choisissez un hébergement du Domaine Thermal (Résidence Thermale du Parc, Résidence Napoléon ou Meublés des Thermes), vous devez également compléter la partie « Réservez votre logement » ci-après.

Enfin, il est rappelé que le stationnement des camping-cars est interdit sur toute la station thermale, en-dehors du temps de soins réservé à la cure. Des campings à proximité peuvent vous accueillir.

MERCI DE COMPLÉTER LISIBLEMENT :

Mme Mlle M

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : [] Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Date de naissance : [] N° de sécurité sociale : []



RÉSERVEZ VOTRE CURE

🕒 CURE THERMALE CONVENTIONNÉE DE 3 SEMAINES :

• Avec prise en charge de cure :

- Oui
- Non

• Dans l'orientation principale :

- Rhumatologie
- Affections psychosomatiques
- Neurologie
- Gynécologie

• Avec traitement d'une orientation secondaire

(soins supplémentaires) : Oui Non
si oui laquelle :

- Rhumatologie
- Affections psychosomatiques
- Neurologie
- Gynécologie

CURE LIBRE (SANS PRISE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE)

6 JOURS

12 JOURS

🕒 SEMAINE « FORME ET BIEN-ÊTRE »

À COMPLÉTER OBLIGATOIUREMENT

DATE DE DÉBUT DE CURE SOUHAITÉE : 2026

Vous pouvez indiquer votre souhait pour l'heure d'entrée en soins :

- de 7h00 à 10h00
- de 10h10 à 12h00
- de 13h20 à 15h00
- de 15h10 à 17h00

(Votre vœu sera pris en compte dans la limite de nos disponibilités. Nous ne pouvons réserver à l'avance ni un horaire précis, ni le thérapeute de votre choix).

Si vous avez déjà été curiste à Ussat, merci d'indiquer ci-après la dernière année de cure :

Merci de préciser le nom et l'adresse du médecin prescripteur de la cure

.....

Quel médecin avez-vous choisi pour le suivi de votre cure :

Médecin rattaché à l'établissement thermal (*dans ce cas vous n'avez pas à prendre rendez-vous, celui-ci vous sera indiqué automatiquement sur votre confirmation de soins*)

Autre médecin, à préciser :
(n'oubliez pas de prendre rendez-vous)

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Avez-vous des difficultés pour prendre place dans une baignoire ?

Oui

Non

Êtes-vous retraité (e) ?

Oui

Non

Si « non », précisez votre situation professionnelle :

Comment avez-vous connu notre station thermale ?

- Médecin ou autre professionnel de santé
- Presse-magazine ou autre média écrit
- Relation, ami, bouche à oreille
- Site internet
- Autre, à préciser :

Votre hébergement pendant la cure :

- Résidence Thermale du Parc***
- Résidence Napoléon
- Meublés des Thermes
- Camping
- Autre, à préciser :





VERSEMENT DES ARRHES THERMALES

(ATTENTION : EN L'ABSENCE DE VERSEMENT DES ARRHES THERMALES, ET SAUF DISPENSE CI-APRÈS JUSTIFIÉE, VOTRE DEMANDE DE RÉSERVATION SERA SUPPRIMÉE SOUS 15 JOURS)

(si chèque bancaire, veuillez le rédiger à l'ordre de société thermale d'ussat. vous pourrez aussi verser ces arrhes par carte bancaire en appelant le secrétariat thermal au 05.61.02.20.03.)

Je vous joins la somme de **70€** (1 seul curiste) ou **140€** (2 curistes) qui sera déductible du reste à charge ou intégralement remboursée en cas d'annulation.

Mode de règlement :

Date :

Signature :

Programmes cure active + en cours d'élaboration

INFORMATIONS IMPORTANTES

Avant votre arrivée, assurez-vous qu'il n'y ait aucune contre-indication pour le bon déroulement de votre cure. Lors de la première consultation, le médecin thermal s'assurera de votre capacité à réaliser les soins. Il pourra être amené à refuser l'accès aux soins si votre état de santé le justifie.

Certaines séquelles liées à des affections figurant dans la liste des contre-indications peuvent être prises en charge. Toutefois, le médecin devra s'assurer que l'état de son patient est stable depuis plusieurs mois et que sa pathologie ne représente plus aucune contre-indication ou autre risque.

Les personnes qui souhaitent venir en cure thermale suite aux traitements d'un cancer doivent impérativement en informer leur cancérologue qui appréciera les bénéfices qu'ils pourront en retirer. Un certificat lui sera demandé afin d'attester d'une rémission complète. Ce certificat sera obligatoirement demandé par l'établissement et le médecin thermal.

En cas d'intervention chirurgicale ou d'infection aiguë récente, il est préférable de repousser la cure ou de contacter le médecin thermal pour avis.

Les personnes handicapées physiques ou psychiques peuvent suivre des cures à Ussat-Les-Bains si elles sont pleinement autonomes (pour les déplacements dans l'établissement, l'habillage, le déshabillage et les soins) ou accompagnées de manière permanente (de l'arrivée aux soins, lors du déroulement des soins et après les soins).

Si la grossesse n'est pas une contre-indication, il en va de la responsabilité des femmes enceintes et de leur vigilance car la cure peut être fatigante. Le médecin prescripteur décide au cas par cas, en estimant si les soins thermaux sont vraiment indispensables ou s'il est préférable de les reporter.

En cas de doute, merci de prendre contact avec les Thermes d'Ussat les Bains 3 mois avant votre arrivée. L'équipe médicale d'Ussat-Les-Bains reste à votre écoute pour vous apporter ses conseils.

Les Thermes d'Ussat-les-Bains et tout son personnel ne seront pas responsables des conséquences et des effets indésirables ou graves suite au non suivi de ces consignes.





RÉSERVEZ VOTRE LOGEMENT

La présente demande de réservation sera traitée par nos services dans les meilleurs délais et en fonction de nos disponibilités. Elle fera l'objet d'une confirmation écrite et d'un contrat de location.

Nous rappelons aux curistes à mobilité réduite que nos hébergements ne sont pas médicalisés. Classés en tant qu'hébergements de tourisme, ils nécessitent obligatoirement la présence d'une tierce personne lorsque les malades ne sont pas entièrement autonomes. Nous n'assurons ni surveillance médicale, ni réservation d'une auxiliaire de vie. Nos installations ne permettent pas l'installation de lit médicalisé.

À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

DATES DE SÉJOUR : du 2026 au 2026 - Nombre de personnes :

Pour toutes nos locations, l'arrivée se fait le dimanche à partir de 14h00, et le départ le samedi avant 16h00.

Mme
Nom :
Prénom :
Tél/Mail :

Mme
Nom :
Prénom :
Tél/Mail :

HÉBERGEMENT CHOISI : Pensez à souscrire une assurance annulation / interruption, suggestion : Thermassur.fr, (contact@thermassur.fr)

LA RÉSIDENCE THERMALE DU PARC*** (descriptif sur notre site thermes-ussat.fr)

Studio 1 personne
(1 lit 100cm)

Studio 2 personnes :
 1 grand lit **ou** 2 lits jumeaux

Appartement T2 avec 1 chambre + couchage convertible
 1 grand lit **ou** 2 lits jumeaux

Appartements T2 PMR « Personnes à Mobilités Réduites » (lit en 140cm uniquement):
* Pour les personnes en situation de handicap, nous disposons sur demande de barrières de lit,
de potences de relevage et de rehausseurs de lit, à préciser si besoin :
.....

Appartement T3 avec 2 chambres (1 grand lit + 2 lits) + couchage convertible

Vos options : supplément animal repas traiteur

LA RÉSIDENCE NAPOLÉON (descriptif sur notre site)

Appartement T2 avec une chambre et un convertible d'appoint
 catégorie 2* 1 grand lit **ou** 2 lits individuels (sauf n° 14 – 25 – 45)
 catégorie 3* 1 grand lit **ou** 2 lits individuels

Studio PMR pour 2 personnes
 1 grand lit **ou** 2 lits individuels

Vos options : supplément animal repas traiteur

LES MEUBLÉS DES THERMES (descriptif sur notre site thermes-ussat.fr)

Studio meublé avec 1 grand lit + couchage convertible

Vos options : supplément animal repas traiteur



VERSEMENT DES ARRHES HÔTELIÈRES :

 Veuillez trouver ci-joint la somme de 250 € par séjour et par logement
(si chèque bancaire, veuillez le rédiger à l'ordre de Société Thermale d'Ussat. Vous pouvez également verser ces arrhes par carte bancaire, en appelant nos services, afin de bénéficier le cas échéant, des garanties « annulation et interruption de séjour » pouvant être attachées à l'usage de votre carte.)

LE SOLDE DE LA LOCATION EST EXIGIBLE À L'ARRIVÉE.

En cas d'annulation de réservation, et quelle qu'en soit la raison, le montant des arrhes hôtelières est toujours conservé à titre de dédommagement. Pour en obtenir le remboursement veuillez contracter une assurance-annulation.

Mode de règlement :

Date :

Signature :

DEMANDE DE PARRAINAGE

Pour connaître les avantages liés à ce parrainage, veuillez-vous rendre sur notre site thermes-ussat.fr

Si vous avez déjà été curiste à Ussat-les-Bains (cure médicale de 3 semaines), vous avez la possibilité de parrainer un nouveau curiste qui découvrira notre station thermale pour la première fois. Ce peut être un ami, une connaissance ou un membre de votre famille. Pour bénéficier des avantages liés à ce parrainage, quelques règles doivent être respectées. Nous ne pourrons en aucune façon y déroger :

-  La demande doit être adressée au moins deux semaines avant votre arrivée en cure, au moyen du formulaire prévu à cet effet, signé par les deux parties. A défaut votre demande sera automatiquement rejetée (pas de demande avec effet rétroactif).
-  Un seul parrainage par an et par personne
-  La cure du filleul doit être réalisée dans la saison en cours
-  Dans le cas où la cure du « filleul » est réalisée après celle du « parrain », les avantages accordés ne sont acquis qu'à la fin de la cure du filleul

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE PARRAIN OU LA MARRAINE...

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

J'atteste sur l'honneur avoir effectué une cure complète et régulière à Ussat-les-Bains au cours de l'année

J'effectuerai en 2026 une cure de trois semaines à partir du :

Je demande à parrainer le nouveau curiste :

PARTIE À COMPLÉTER PAR LE FILLEUL OU LA FILLEULE

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

J'atteste sur l'honneur que je n'ai jamais suivi de cure thermale ou de séjour de remise en forme à Ussat-les-Bains. Je déclare accepter le parrainage de :

pour la cure thermale que je compte effectuer à Ussat à partir du : 2026

Date :

Signature MARRAINE/PARRAIN :

Signature FILLEUL(E) :





RÉSERVATION THERMALE POUR UN 2^{ÈME} CURISTE

MERCI DE COMPLÉTER LISIBLEMENT :

Mme Mlle M

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse e-mail :

Date de naissance : N° de sécurité sociale :

💧 CURE THERMALE CONVENTIONNÉE DE 3 SEMAINES :

• Avec prise en charge de cure : Oui Non

• Dans l'orientation principale : Rhumatologie Affections psychosomatiques Neurologie Gynécologie

• Avec traitement d'une orientation secondaire : Oui Non

Si « Oui », lequel

💧 CURE LIBRE 6 JOURS

(SANS PRISE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE)

💧 CURE LIBRE 12 JOURS

(SANS PRISE EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE)

💧 SEMAINE « FORME ET BIEN-ÊTRE »

💧 FORFAIT « ACCOMPAGNANT »

veuillez indiquer : 1 / 2 / 3 / semaines

À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

DATE DE DÉBUT DE CURE SOUHAITÉE : 2026

Vous pouvez indiquer votre souhait pour l'heure d'entrée en soins : (vœu pris en compte dans la limite de nos disponibilités).

de 7h00 à 10h00 de 10h10 à 12h00 de 13h20 à 15h00 de 15h10 à 17h00

Si vous avez déjà été curiste à Ussat, merci d'indiquer ci-après la dernière année de cure :

Merci de préciser le nom et l'adresse du médecin prescripteur de la cure

Quel médecin avez-vous choisi pour le suivi de votre cure :

Médecin rattaché à l'établissement thermal (dans ce cas vous n'avez pas à prendre rendez-vous,
celui-ci vous sera indiqué automatiquement sur votre confirmation de soins)

Autre médecin, à préciser :
(n'oubliez pas de prendre rendez-vous)

RENSEIGNEMENTS DIVERS :

Avez-vous des difficultés pour prendre place dans une baignoire ? Oui Non

Êtes-vous retraité (e) ? Oui Non

Si « Non », précisez votre situation professionnelle :



Domaine Thermal d'Ussat
2 Rue des Thermes
09400 ORNOLAC USSAT-LES-BAINS
Tél. 05 61 02 20 20
contact@thermes-ussat.fr

thermes-ussat.fr

